

## TENDANCES RÉCENTES EN MIGRATIONS INTERNATIONALES

En 2013, sur près de 8 milliards d'humains sur terre, 232 millions ne résident pas dans leur pays de naissance, soit 3,3 % de la population mondiale. Plus de la moitié (59 %, soit 136 millions de personnes) des personnes migrantes se concentrent dans l'hémisphère Nord, dont 46 millions aux États-Unis seulement. Les migrations internationales sont de plus en plus nombreuses et cette croissance s'accélère. Ainsi le nombre de personnes migrantes était de l'ordre de 77 millions en 1975 et a augmenté de 55 % en 24 ans pour atteindre 120 millions de personnes en 1999. Depuis, le nombre de personnes migrantes a presque doublé en augmentant de 115 millions de personnes, soit une croissance de 93 %. Cette augmentation est principalement due à la croissance du nombre de personnes réfugiées, qui sont passées de 10,5 millions en 2012 à 11,7 millions en 2013, et de celle des mouvements dans les régimes de libre circulation des personnes, principalement en Europe.

Dans la zone de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les migrations dans les espaces de libre circulation ont augmenté de 10 % alors que celles pour le travail ont continué de diminuer depuis la crise économique mondiale de 2008 et ont chuté de 12 % pour 2012 uniquement. Les migrations dans la catégorie de la famille sont également en baisse depuis 2008 et ont diminué de 2 % en 2012. Les migrations humanitaires ont également diminué d'environ 6 %. En ce qui concerne les migrations temporaires, elles sont en décroissance depuis 2007 : en 2012, elles représentaient 25 % moins de personnes. La croissance du nombre d'étudiants étrangers dans les pays de l'OCDE a pour sa part été limitée : 3 % en 2012, un taux inférieur à la moyenne annuelle enregistrée entre 2005 et 2011 (6 %).

Le contexte économique et géopolitique mondial, notamment le conflit en Syrie, qui est entré dans sa troisième année en 2013, de même que la crise de la dette en Europe du Sud et la libre circulation des personnes entre les pays membres de l'Union européenne, ont grandement influencé les tendances récentes des migrations internationales.

Le présent document, divisé en trois sections, dresse un bref portrait des développements migratoires observés dans le monde. La première section porte sur les tendances mondiales les plus récentes, alors que la deuxième est consacrée aux pays membres de l'OCDE. La dernière section fait un survol de l'effet des conflits armés sur les migrations.

Trois sources principales ont été utilisées pour faire cette analyse : *Perspectives des migrations internationales 2014*<sup>1</sup> de l'OCDE, *État de la migration dans le monde 2013*<sup>2</sup> de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et *Tendances mondiales 2013*<sup>3</sup> du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). À cause des délais nécessaires à la compilation et au traitement des données relatives aux mouvements mondiaux, le document du HRC porte sur les années 2012 et 2013. Précisons, par ailleurs, qu'il existe très peu d'information sur les mouvements d'émigration (mouvement de départ du point de vue des pays d'origine), les données portant majoritairement sur les mouvements d'immigration (mouvement d'arrivée du point de vue des pays d'accueil).

## 1 - Tendances mondiales

*De nouvelles terres d'accueil émergent.*

Les migrations internationales se diversifient. Ainsi, aux côtés des États-Unis, toujours première terre d'accueil, et de l'Europe, de nouveaux territoires d'accueil émergent : les pays du Golfe, le continent africain, certains pays d'Asie, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). D'autres passent de région d'origine à terre d'accueil ou de transit : les pays du Maghreb, la Turquie ou encore le Mexique.

*Les migrations ne se font pas uniquement du Sud vers le Nord.*

L'OIM souligne que les migrations du Sud (pays à revenus faibles ou moyens en développement) vers le Nord (pays à revenus élevés développés) représentent de 35 % à 45 % de l'ensemble des migrations dans le monde, alors que les migrations selon l'axe Sud-Sud représentent de 34 % à 41 % du mouvement et celles selon l'axe Nord-Nord, de 15 % à 25 %. De 3 % à 6 % des migrants suivent le corridor du Nord vers le Sud, une tendance émergente. Ce dernier type de mouvement migratoire du Nord vers le Sud est de l'ordre de 7 à 13 millions de personnes migrantes en 2013.

Bien qu'entre 7 et 8 personnes migrantes sur 10 proviennent du Sud, les personnes qui résident dans le Nord présentent la plus grande propension à émigrer. On estime qu'entre 3,6 % et 5,2 % de la population du Nord émigrent comparativement à entre 2,5 % et 2,9 % de la population du Sud. Les variations dans les estimations sont dues à la différence dans les définitions de pays du Nord et pays du Sud<sup>4</sup>.

*L'Asie et l'Europe sont au cœur des migrations internationales.*

Selon l'Organisation des Nations unies, en 2013, 72,4 millions de personnes ont immigré vers l'Europe et 70,8 millions vers l'Asie. Depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Asie a ainsi vu le nombre de

<sup>1</sup> OCDE, *Perspectives des migrations internationales 2014*, Éditions OCDE, décembre 2012, 462 p.

<sup>2</sup> OIM, *État de la migration dans le monde; Le bien-être des migrants et le développement*, 2013, 226 p.

<sup>3</sup> HCR, *Tendances mondiales 2013; Le coût humain de la guerre*, 2014, 52 p.

<sup>4</sup> Ces définitions sont basées sur celles de la Banque Mondiale, du Programme pour le développement des Nations Unies (PNUD) et du Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DAES-ONU).

migrants internationaux sur son territoire augmenter de 40 %. Plus des deux tiers de cette croissance tiennent à la hausse du nombre de travailleurs contractuels du pétrole vers l'Asie occidentale, passant de 19 millions en 2000 à plus de 33 millions en 2013.

Par ailleurs, l'Asie est le plus important continent d'origine (92,5 millions de personnes), suivie de l'Europe (58,4 millions). La migration au sein même des continents est également la plus importante en Asie et en Europe : 53,8 millions de personnes ont migré dans les frontières de l'Asie et 37,8 millions dans celles de l'Europe.

*Les déplacements forcés atteignent un record jamais égalé depuis la Seconde Guerre mondiale.*

Le nombre de 50 millions de personnes déracinées a été dépassé. En effet, le nombre de personnes réfugiées (16,7 millions), de demandeurs d'asile (1,2 million) et de personnes déplacées dans leur propre pays (33,3 millions<sup>5</sup>) a atteint 51,2 millions à la fin de décembre 2013. Ce nombre représente une hausse importante en comparaison des 45,2 millions de personnes comptabilisées en 2012 et des 42,5 millions en 2011.

Par ailleurs, les enfants représentent, en 2013, la moitié (50 %) des personnes réfugiées, soit la proportion la plus importante depuis 10 ans. En ce qui concerne les pays d'origine, l'Afghanistan (2,56 millions de personnes), la Syrie (2,47 millions) et la Somalie (1,12 million) étaient le pays d'origine de 53 % des personnes réfugiées relevant de la compétence du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), soit 11,7 millions de personnes<sup>6</sup>.

*Les pays en développement sont les principales terres d'accueil pour les personnes réfugiées.*

Depuis la fin des années 1990, on observe que les régions développées reçoivent de moins en moins de personnes réfugiées alors que c'est l'inverse pour les régions en développement. Ainsi, à la fin de l'année 2013, on estime que les régions en développement accueillent 86 % des personnes réfugiées sous la compétence du HCR dans le monde comparativement à 70 %, une décennie plus tôt.

Par ailleurs, les pays les moins développés ont accueilli à eux seuls le quart (24 %) des personnes réfugiées du HCR en 2013. C'est le Pakistan qui accueille le plus grand nombre de personnes réfugiées (1,6 million de personnes), suivi de l'Iran (857 400 personnes), du Liban (856 500), de la Jordanie (641 900) et de la Turquie (609 900). Près d'une personne sur cinq au Liban a le statut de réfugié, ce qui représente la plus grande proportion de personnes réfugiées par rapport à la population d'un pays. Les États-Unis, avec 263 600 personnes, sont le seul pays membre de l'OCDE parmi les principaux pays d'accueil des personnes réfugiées; il est au dixième rang.

<sup>5</sup> Selon le plus récent rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés, en 2014, 38 millions de personnes étaient déplacées dans leur pays [<http://www.nrc.no/?did=9196697>] (7 mai 2015).

<sup>6</sup> Près de 5 millions de personnes réfugiées palestiniennes relèvent de la compétence de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA - *United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East*, en anglais).

## 2 - Tendances au sein de la zone des pays de l'OCDE

*Les flux migratoires permanents à destination des pays de l'OCDE connaissent une légère remontée grâce à la libre circulation des personnes.*

Selon les données provisoires pour 2013, les flux d'immigration permanente dans les pays de l'OCDE indiquent une légère croissance après trois années consécutives de baisse. On estime à environ 4 millions le nombre de nouveaux immigrants permanents, soit une hausse de 1,1 % entre 2012 et 2013. Cette augmentation est principalement due à la libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne, surtout vers l'Allemagne. La diminution du nombre d'immigrants observée au cours des années précédentes se poursuit par contre aux États-Unis, en Italie, au Portugal et en Espagne.

Quelques pays voient le nombre de nouveaux arrivants permanents augmenter. Il s'agit, entre autres, du Canada (+ 11 %), du Mexique (+ 11 %), de la Corée du Sud (+ 14 %) et de la Norvège (+ 15 %). En Norvège, l'immigration annuelle a atteint un nouveau sommet avec 55 900 nouveaux arrivants, soit 1,1 % de sa population totale.

*L'Allemagne se hisse parmi les premiers pays d'immigration au monde.*

Pour une quatrième année consécutive, en 2013, l'Allemagne affiche une croissance de son immigration permanente grâce à l'afflux du tiers de tous les migrants originaires de l'Union européenne, surtout ceux d'Europe centrale et d'Europe de l'Est.

Au 8<sup>e</sup> rang mondial pour sa population immigrante en 2009, l'Allemagne s'est très rapidement hissée au second rang de tous les pays au monde avec plus de 400 000 personnes immigrantes arrivées sur son territoire en 2013. La libre circulation des personnes a grandement facilité cet essor. Les États-Unis demeurent le premier pays d'accueil en dépit d'une baisse de 3 % de son immigration permanente par rapport à 2012.

*Les migrations familiales sont en baisse depuis 2008.*

Les migrations familiales connaissent une diminution continue depuis 2008 dans les pays de l'OCDE, principalement due aux baisses de cette catégorie en Espagne, en Italie, aux États-Unis et au Royaume-Uni. En 2012, les migrations familiales ont diminué de 1,2 %. La catégorie famille demeure toutefois la principale catégorie d'immigration aux États-Unis et en France.

*Les baisses des migrations de travail observées depuis 2007 sont compensées par la libre circulation des personnes.*

Entre 2007 et 2012, les migrations pour le travail ont chuté de 40 % dans l'Union européenne et de 12 % en 2012 seulement. Ces baisses dans les données sur les migrations de travail dans les pays européens de l'OCDE doivent être considérées parallèlement à la libre circulation des travailleurs immigrés de l'Union européenne qui s'est accrue plus encore depuis l'élargissement de l'Union européenne en 2004, puis en 2007. C'est notamment le cas de l'Allemagne, mais également de l'Autriche, de l'Irlande, de la Belgique et du Danemark qui ont peu

recours aux travailleurs immigrants de pays tiers préférant ceux de l'Union européenne. On estime ainsi que jusqu'à deux tiers de la totalité des migrations permanentes relèveraient de la libre circulation des personnes dans ces pays de l'Union européenne, de même qu'en Suisse. Les migrations en vertu de la libre circulation des personnes ont augmenté de 10 % dans cette région en 2012, compensant ainsi le recul de la migration pour le travail.

*Les flux migratoires pour des raisons humanitaires sont en baisse, mais les demandes d'asile en hausse.*

Des baisses notables des flux permanents humanitaires aux États-Unis, au Canada et aux Pays-Bas en 2012 sont responsables de la baisse de près de 6 % observée pour l'ensemble de la zone de l'OCDE. Ces pays accueillent principalement des personnes réfugiées à des fins de réinstallation.

En contrepartie, les demandes d'asile ont augmenté de 20 % en 2013 par rapport à 2012, principalement à cause du conflit en Syrie. Avec 47 800 demandeurs d'asile, la Syrie occupe maintenant la tête devant l'Afghanistan et des pays dont le nombre de demandeurs d'asile continue aussi d'augmenter : la Fédération de Russie (principalement de la Tchétchénie), l'Irak, la Serbie et le Kosovo. Au sein de la zone de l'OCDE, on estime à près de 15 % les demandes d'asile provenant de ressortissants syriens.

*Les migrations temporaires déclinent.*

Les migrations temporaires pour le travail ont diminué de 4,4 % entre 2011 et 2012, notamment à cause d'une baisse dans le nombre de travailleurs saisonniers. Cette baisse (64 % en 5 ans) est liée au fait que les pays de l'Union européenne ne requièrent plus de permis de travail pour les travailleurs saisonniers européens. Par contre, les vacanciers actifs et les transferts intraentreprises ont légèrement augmenté depuis 5 ans, de 10 % et 15 % respectivement.

*En croissance depuis 2000, le rythme du flux d'étudiants internationaux dans la zone de l'OCDE ralentit.*

Bien que le nombre d'étudiants internationaux dans le monde entier a plus que doublé depuis l'an 2000, la part des pays de l'OCDE demeure stable à 75 %. Le rythme de croissance a toutefois ralenti, s'établissant à 3 % en 2012, comparativement à 6 % en moyenne de 2005 à 2011.

En 2012, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les étudiants étrangers représentent près de 8 % de la population étudiante, alors qu'ils étaient 6 % en 2009, constituant ainsi la deuxième sous-catégorie des migrants temporaires. L'Australie demeure toujours parmi les principaux pays d'accueil, en dépit d'une baisse de 5 % en 2012, alors que le Canada et les États-Unis connaissent une augmentation respective de 14 % et de 4 %.

*La Chine est le principal pays de provenance des pays de l'OCDE.*

La Chine continue d'être le premier pays de provenance pour l'immigration vers les pays de l'OCDE avec 9,6 % des entrées. La Roumanie (5,6 %), la Pologne (5,4 %), l'Inde (4,3 %) et le

Mexique (3,1 %) suivent. Ces cinq pays représentent plus du quart (28,0 %) de l'ensemble des migrations en direction des pays de l'OCDE.

Les étudiants chinois dominent également l'ensemble des étudiants internationaux : ils constituent 22 % de l'effectif.

### 3 - Les conflits armés et les migrations

*Les conflits armés sont à l'origine de nombreux déplacements, notamment à l'intérieur même des pays.*

Parmi les dix principaux pays d'origine de nouveaux demandeurs d'asile en 2013, la majorité (dont la Syrie, le Congo, le Myanmar, l'Afghanistan, l'Irak, la Somalie, l'Érythrée et le Pakistan) connaît des conflits, de la guerre ou des violations importantes des droits de la personne.

Des conflits en Afrique, notamment en République démocratique du Congo (3,0 millions de déplacés internes), au Soudan (1,8 million), en Somalie (1,1 million) et en République centrafricaine (0,9 million) obligent les populations à quitter leur lieu de résidence. La guerre en Syrie a généré à elle seule 6,5 millions de déplacés internes, alors que 5,4 millions de Colombiens sont déplacés ailleurs au pays.

*La Syrie, où sévit un conflit armé, aura bientôt engendré un nombre record de personnes réfugiées et déplacées.*

Depuis 2011, le conflit armé en Syrie a entraîné un nombre record de personnes réfugiées et déplacées. Ainsi, dès 2012, la Syrie est devenue le deuxième plus important pays d'origine des personnes réfugiées dans le monde et, à la fin de 2013, avec 2,47 millions de personnes réfugiées, elle a quasi rejoint l'Afghanistan qui occupe la tête du classement depuis 33 ans. Si la tendance se maintient, on estime que la Syrie délogera l'Afghanistan et occupera le premier rang des pays d'origine des personnes réfugiées dès 2014. À titre comparatif, 20 ans plus tôt, en 1994, le génocide rwandais avait généré 2,3 millions de personnes déplacées.

La population syrienne ainsi déplacée s'est réfugiée dans les pays de la région, essentiellement au Liban, en Jordanie, en Égypte, en Irak et en Turquie.

Parallèlement, des mesures exceptionnelles ont été mises en place à l'initiative du HCR. Ainsi, 17 pays européens, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada se sont engagés à accueillir un total de 21 900 personnes réfugiées, et les États-Unis, un nombre indéterminé. Le Brésil, l'Irlande et le Royaume-Uni ont également développé diverses mesures d'admission humanitaire.

*L'Afrique subsaharienne est à la fois source et terre d'accueil de personnes réfugiées.*

L'Afrique subsaharienne accueille, à elle seule, plus de 2,9 millions<sup>7</sup> de personnes réfugiées, principalement originaires de la Somalie (778 400 personnes), du Soudan (605 400 personnes), de la

<sup>7</sup> Ce nombre ne prend pas en considération les personnes réfugiées qui ont quitté cette région pour s'établir ou demander asile ailleurs dans le monde.

République démocratique du Congo (470 300), de la République centrafricaine (251 900) et de l'Érythrée (198 700). Ces départs involontaires ont comme source une grave sécheresse croisée à un conflit armé pour la Somalie, un contexte de violations importantes des droits de la personne pour l'Érythrée et des conflits armés pour les autres pays.

Parallèlement, le Kenya (534 900 personnes), le Tchad (434 500) et l'Éthiopie (433 900) font partie des 10 principaux pays d'accueil des personnes réfugiées. Le Tchad a connu une importante hausse de son nombre de personnes réfugiées, principalement en provenance du Soudan (36 300) et de la République centrafricaine (15 200). L'Éthiopie a accueilli de nouvelles personnes réfugiées en provenance d'Érythrée (21 400), de Somalie (17 700), du Soudan du Sud (11 100) et du Soudan (4 800).

Au Soudan du Sud, où 230 000 personnes réfugiées du Soudan ont été accueillies, deux conflits internes ont entraîné une forte croissance de personnes réfugiées et de déplacements internes. Ainsi, 175 000 personnes sont déplacées à l'interne et 114 000 ont quitté le pays.

*L'Afghanistan et l'Irak demeurent parmi les principaux pays d'origine des personnes réfugiées*

Plus de 2,5 millions de personnes réfugiées en 2013 sont originaires de l'Afghanistan, plaçant ainsi ce pays au premier rang depuis plus de 30 ans. Les réfugiés afghans sont répartis dans 86 pays, dont principalement le Pakistan (1,6 million de personnes) et la République islamique d'Iran (857 400 personnes).

L'Irak est au septième rang des principaux pays d'origine des personnes réfugiées avec 401 400 personnes qui ont quitté leur pays pour aller en République arabe syrienne (146 200 personnes) et en Jordanie (55 500 personnes). Le nombre d'Irakiens en République arabe syrienne a considérablement diminué par rapport aux données de 2012, principalement à cause de l'importance du conflit armé dans ce dernier pays.

Publication produite par : Marie-Hélène Castonguay  
Direction de la recherche et de l'analyse prospective (DRAP)  
Avec la collaboration de : Lucie Bernier (DRAP)

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion  
360, rue McGill, 3.11  
Montréal (Québec) H2Y 2E9

Juin 2015

Immigration,  
Diversité  
et Inclusion  
Québec 

## ANNEXE

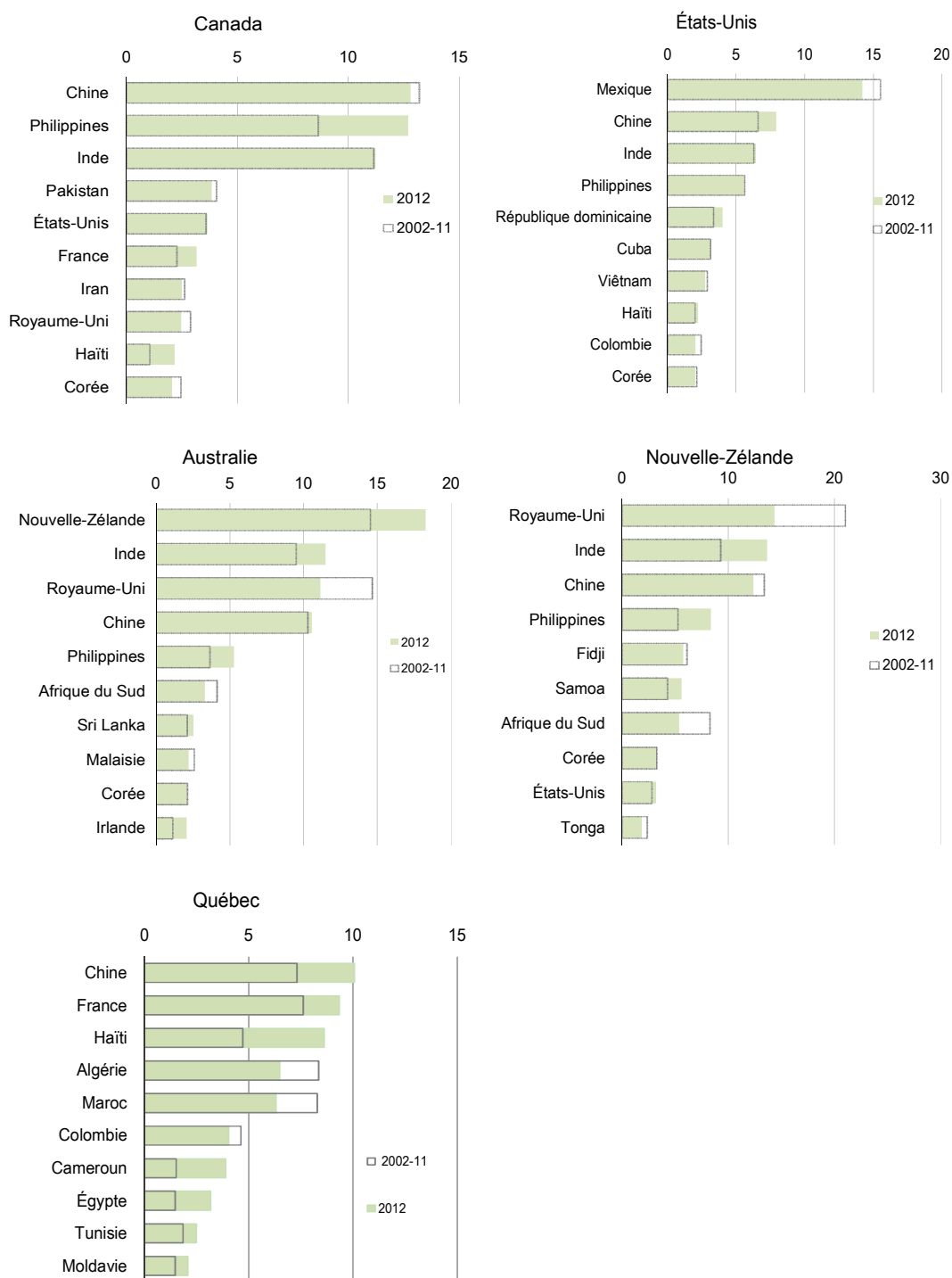
Les graphiques présentés en annexe fournissent les données les plus récentes pour les principaux pays d'immigration, soit le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis de même que pour certains pays de l'OCDE, soit la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, la Suisse, l'Italie, la Pologne, la Russie, la Suède, le Portugal, la Norvège et le Japon. Ces données standardisées proviennent de l'OCDE.

À titre d'information, un graphique montre également les données pour le Québec. Ces données proviennent des statistiques officielles sur les admissions du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion. N'étant pas standardisées, elles ne sont pas comparables à celles présentées dans les autres graphiques et ne sont donc présentées qu'à titre indicatif.

Dans chacun des graphiques apparaissent les dix principaux pays d'origine des flux d'immigration (en pourcentage des entrées) pour l'année la plus récente (en l'occurrence 2012) ainsi que pour la moyenne des dix années précédentes (soit 2002-2011). De même, les données présentées ne tiennent pas compte du statut (permanent ou temporaire, sauf pour le Québec) ou de la catégorie d'immigration (économique, réfugié ou familial). En outre, pour les pays d'Europe, les migrations issues du régime de libre circulation des personnes ne sont pas comptabilisées.

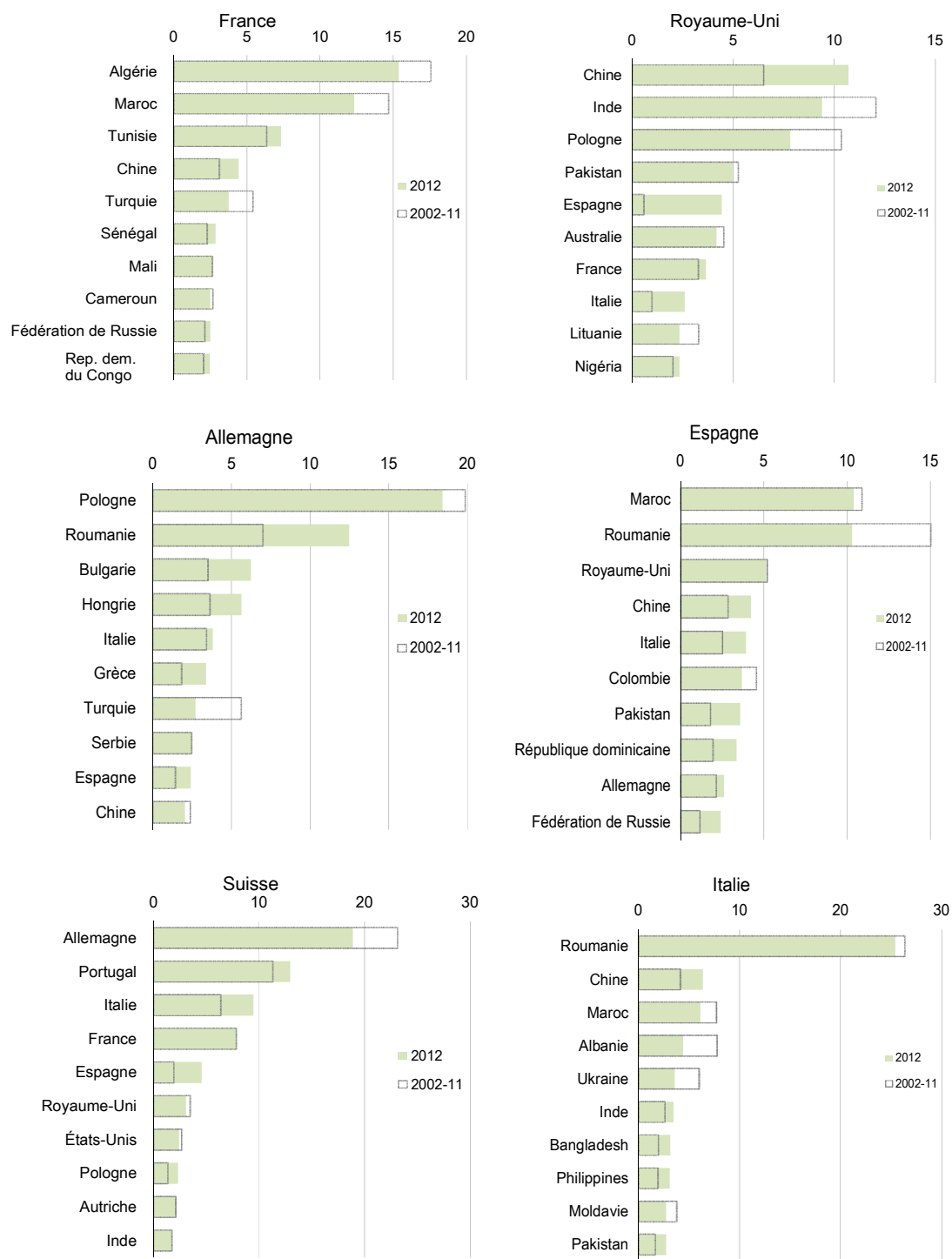


**Évolution des flux d'immigration pour les pays d'immigration, par pays d'origine,**  
 10 principaux pays d'origine pour l'année 2012 et moyenne des 10 années précédentes,  
 en pourcentage des entrées



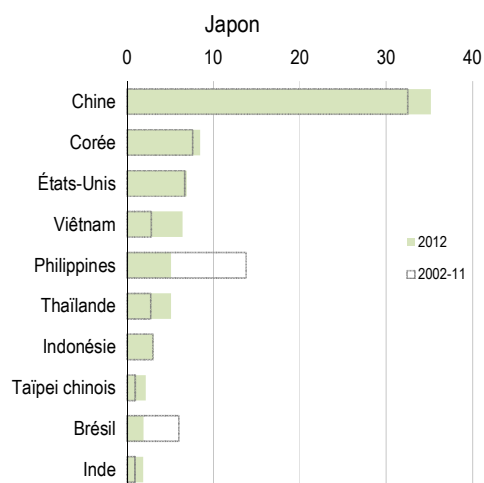
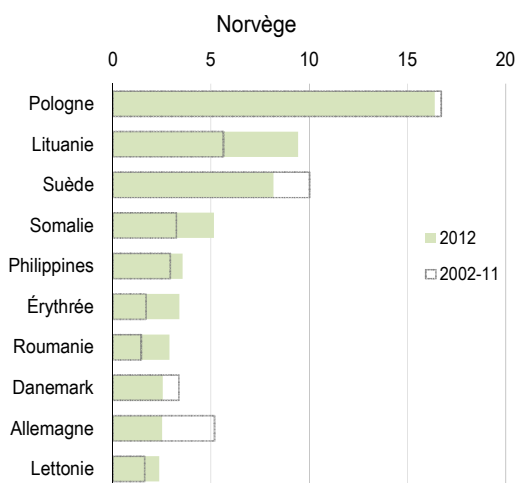
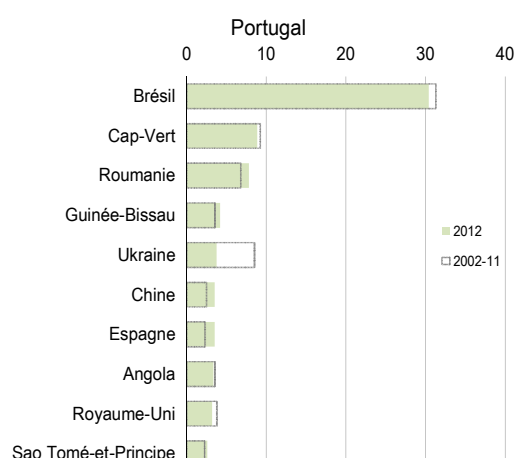
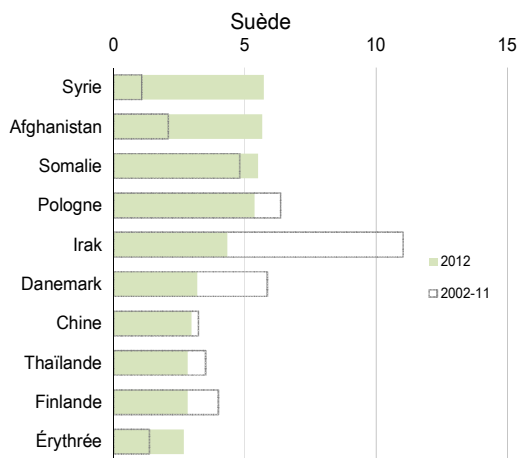
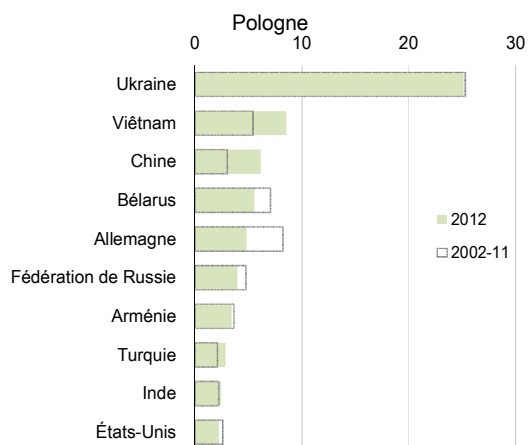
Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (pays d'origine pour les ressortissants étrangers) et Direction de la recherche et de l'analyse prospective, ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion, pour le Québec (pays de naissance).

**Évolution des flux d'immigration pour certains pays d'Europe, par pays d'origine,**  
 10 principaux pays d'origine pour l'année 2012 et moyenne des 10 années précédentes,  
 en pourcentage des entrées



Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (pays d'origine pour les ressortissants étrangers).

**Évolution des flux d'immigration pour certains pays de l'OCDE, par pays d'origine,**  
 10 principaux pays d'origine pour l'année 2012 et moyenne des 10 années précédentes,  
 en pourcentage des entrées



Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (pays d'origine pour les ressortissants étrangers).